RCS : COLMAR
Code greffe : 6851

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COLMAR atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1982 B 00075
Numéro SIREN : 323 471 276
Nom ou dénomination : L.K. TOURS

Ce dépôt a été enregistré le 02/10/2023 sous le numéro de dépôt 4143

L.K. TOURS
Société par actions simplifiée au capital de 45 000 Euros
Siège social : 68000 COLMAR - 42, rue des Jardins
323 471 276 RCS COLMAR

1982 B 75
2023 I 4143

18 JUIL. 2023
Tribunal judiciaire
de Colmar

B I L A N
Déposé au Greffe du Registre du Commerce et des Sociétés

[redacted]

Certifié conforme,
La Présidente

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	37 577	31 727	5 850	7 258
Fonds commercial (1)	529 839	30 005	499 834	475 467
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	499 697	430 161	69 536	56 302
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	150 000		150 000	
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	3 200		3 200	3 200
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 000		2 000	2 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 222 313**	**491 893**	**730 421**	**544 227**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	**541 138**		**541 138**	**382 011**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	225 025		225 025	160 614
Autres créances	938 560	7 200	931 360	298 032
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 395 650		1 395 650	1 995 341
Charges constatées d'avance (3)	34 318		34 318	33 832
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 134 692**	**7 200**	**3 127 492**	**2 869 830**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**4 357 005**	**499 093**	**3 857 912**	**3 414 056**
(1) Dont droit au bail			102 903	102 903
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	45 000	45 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 500	4 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 020	-16 538
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**160 356**	**15 518**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**208 836**	**48 480**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 058 516	1 087 154
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 660 587	1 708 299
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	589 373	379 887
Dettes fiscales et sociales	224 668	178 753
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	115 932	10 076
Produits constatés d'avance		1 408
TOTAL DETTES	**3 649 076**	**3 365 577**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**3 857 912**	**3 414 056**
(1) Dont à plus d'un an (a)	789 142	1 055 861
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 199 347	601 416
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 386	8 284
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 789 328	498 695	2 288 023	713 408
Chiffre d'affaires net	**1 789 328**	**498 695**	**2 288 023**	**713 408**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			149 807	561 155
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			92 210	334 007
Autres produits			9 850	20 406
Total produits d'exploitation (I)			**2 539 890**	**1 628 976**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 109 683	774 550
Impôts, taxes et versements assimilés			29 680	24 427
Salaires et traitements			907 858	632 719
Charges sociales			262 045	273 544
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			35 366	42 047
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				720
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			15 261	6 167
Total charges d'exploitation (II)			**2 359 892**	**1 754 175**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**179 998**	**-125 199**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			6	
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2 114	1 339
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change			3 407	2 334
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**5 527**	**3 673**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			21 971	1 730
Différences négatives de change			2 582	121
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**24 553**	**1 851**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-19 026**	**1 822**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**160 972**	**-123 377**

Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		14 630
Sur opérations en capital	67 925	4 200
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		19 500
Total charges exceptionnelles (VIII)	**67 925**	**38 330**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-67 925**	**-38 330**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-67 309	-177 225
Total des produits (I+III+V+VII)	**2 545 417**	**1 632 648**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**2 385 061**	**1 617 130**
BENEFICE OU PERTE	**160 356**	**15 518**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	255	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS LK TOURS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 3 857 912 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 160 356 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :
 3 ans
* Fonds commercial :
 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier :
 2 à 7 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Hypothèses retenues pour le calcul des indemnités de fin de carrière :

La méthode retenue pour le calcul est la méthode des unités et crédits projetées :
- Taux d'actualisation : 3.95%
- Taux d'évolution salarial moyen : 2.50%
- Taux de charges sociales patronales : 42% pour les cadres et 30% pour les non cadres
- Application de la convention collective : Agence de voyages et de tourisme
- Turn Over : faible pour les cadres et non cadres
- Table de mortalité : INSEE 2018 - 2020
- Age de départ à la retraite : 62 ans

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Règles et méthodes comptables

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

COVID-19
La crise COVID-19 ayant impacté l'économie française et mondiale à compter de 2020, celle-ci a influencé l'activité de notre entité au cours de cet exercice comme cela est décrit au paragraphe relatif aux conséquences de l'événement COVID-19. La direction de l'entité a évalué sa capacité à poursuivre l'exploitation.
L'application du principe de continuité de l'exploitation a été validée par la direction, en retenant notamment les hypothèses suivantes :
- la solvabilité du poste client s'est maintenue pour l'exercice 2022 et l'exercice 2023,
- l'activité sera maintenue à un niveau suffisant permettant la poursuite de l'exploitation,
- depuis la fin des restrictions, l'activité de voyages est en progression constante.

GUERRE EN UKRAINE
L'émergence d'un conflit armé entre la Russie et l'Ukraine début 2022 a affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation extrêmement volatile et évolutive, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation, a eu des impacts sur notre activité mais dont le chiffrage n'est pas possible à établir de manière fiable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	499 839	30 000		529 839
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	37 577			37 577
Immobilisations incorporelles	**537 416**	**30 000**		**567 416**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	226 599			226 599
- Matériel de transport	110 210	34 397		144 608
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	131 557	7 162	10 229	128 491
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**468 366**	**41 560**	**10 229**	**499 697**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		150 000		150 000
- Autres titres immobilisés	3 200			3 200
- Prêts et autres immobilisations financières	2 000			2 000
Immobilisations financières	**5 200**	**150 000**		**155 200**
ACTIF IMMOBILISE	**1 010 982**	**221 560**	**10 229**	**1 222 313**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	30 000	41 560	150 000	221 560
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**30 000**	**41 560**	**150 000**	**221 560**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		10 229		10 229
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**10 229**		**10 229**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
SIEGE	3 049			3 049
FAHRNER	15 245			15 245
HORN	7 622			7 622
MUNSTER	23 500			23 500
BERNARD VOYAGES	337 520			337 520
HEILMANN	10 000			10 000
ALSACE TOURISME	30 000			30 000
Total	**426 936**			**426 936**

Suite au test de dépréciation, un amortissement est pratiqué depuis 2017.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	24 372	5 633		30 005
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	30 319	1 408		31 727
Immobilisations incorporelles	**54 691**	**7 041**		**61 732**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	199 221	6 736		205 957
- Matériel de transport	91 116	14 366		105 482
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	121 727	7 223	10 229	118 721
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**412 065**	**28 325**	**10 229**	**430 161**
ACTIF IMMOBILISE	**466 756**	**35 366**	**10 229**	**491 893**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 199 904 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 000		2 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	225 025	225 025	
Autres	938 560	938 560	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	34 318	34 318	
Total	**1 199 904**	**1 197 904**	**2 000**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	17 080
Autres créances	5 598
Disponibilités	
Total	**22 678**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 45 000,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 15,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 988 489 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 386	1 386		
- à plus de 1 an à l'origine	1 057 131	267 989	789 142	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	589 373	589 373		
Dettes fiscales et sociales	224 668	224 668		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	115 932	115 932		
Produits constatés d'avance				
Total	**1 988 489**	**1 199 347**	**789 142**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	22 139			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

Notes sur le bilan

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 270
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 262
Dettes fiscales et sociales	161 790
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	**210 321**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	34 318
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	**34 318**

Impacts de l'événement Covid-19

La crise sanitaire COVID-19 ayant impacté l'économie française et mondiale à compter de 2020 a influencé l'activité de notre entité.
Nous avons notamment relevé les impacts suivants :
- report de voyages sans date ni destination future replannifiée et remboursement des acomptes des clients n'ayant pas replanifiés de voyages
- remboursement en capital du PGE souscrit en 11/2020 à compter de 12/2022

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 7 900 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Impact de l'événement Covid-19 sur les autres produits

La crise sanitaire COVID-19 ayant impacté l'économie française et mondiale à compter de 2020 a influencé l'activité de notre entité.
Nous avons notamment relevé les impacts suivants :
- perception d'une aide aux couts fixes d'un montant cumulé de 105 256 €
- bénéfice d'aide au paiement URSSAF de 21 462 €.

Transferts de charges d'exploitation et financières

Les transferts de charges comprennent principalement les refacturations intersociétés.

Charges et Produits exceptionnels

Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Restitution d'une fraction de l'aide couts fixes 2021	67 925	
TOTAL	**67 925**	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2011, la société SAS LK TOURS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS LK VOYAGES LUCIEN KUNEGEL.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	50 000
Avals et cautions	
Garantie APST, selon décret n° 2015-1111 du 02/09/2015	1 660 587
Autres engagements reçus	1 660 587
Total	**1 710 587**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 144 584 euros
Le montant placé à l'extérieur auprès de compagnies d'assurance pour faire face à cette obligation s'élève à 37 286 € au 31/12/2022.

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 5 000 euros

L.K. TOURS
Société par actions simplifiée au capital de 45 000 Euros
Siège social : 68000 COLMAR - 42, rue des Jardins
323 471 276 RCS COLMAR

[redacted]

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
Exercice clos le 31 décembre 2022

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale, approuvant la proposition du directoire, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé s'élevant à 160 356,21 EUR :

- à concurrence de 1 020,03 EUR, à l'amortissement intégral des pertes antérieures figurant au compte « Report à nouveau » dont le montant se trouve ainsi ramené à 0

- le solde, soit 159 336,18 EUR, au compte « Autres réserves ».

L'assemblée générale reconnaît en outre qu'aucun dividende, ni aucun revenu distribué éligible ou non à la réfaction légale, n'ont été distribués au cours des trois derniers exercices.

DECISION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité à l'unanimité par l'assemblée générale des associés du 23 juin 2023.

La Présidente

Secal

18 JUIL. 2023

Tribunal judiciaire
de Colmar

LK TOURS S.A.S.
42 Rue des Jardins
68000 COLMAR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Secal

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LK TOURS S.A.S. relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les différents paragraphes de l'annexe légale précisant les mesures prises et aides reçues permettant d'assurer la continuité d'exploitation.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification de nos appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.



Responsabilités de la Direction et des organes mentionnés à l'article L823-16 du Code de Commerce

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code du commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Strasbourg, le 21 juin 2023

SECAL SA
Commissaire aux Comptes
Titulaire du Mandat

Michaël GARNIER
Commissaire aux Comptes

Jean-Luc MOHR
Président du Directoire

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou en refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	37 577	31 727	5 850	7 258
Fonds commercial (1)	529 839	30 005	499 834	475 467
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	499 697	430 161	69 536	56 302
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	150 000		150 000	
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	3 200		3 200	3 200
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 000		2 000	2 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 222 313**	**491 893**	**730 421**	**544 227**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	**541 138**		**541 138**	**382 011**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	225 025		225 025	160 614
Autres créances	938 560	7 200	931 360	298 032
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 395 650		1 395 650	1 995 341
Charges constatées d'avance (3)	34 318		34 318	33 832
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 134 692**	**7 200**	**3 127 492**	**2 869 830**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**4 357 005**	**499 093**	**3 857 912**	**3 414 056**
(1) Dont droit au bail			102 903	102 903
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
Secal
2, Rue Henri Bergson
BP 60043
67013 STRASBOURG CEDEX

Membre de HLB International
Voir rapport de l'expert comptable

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	45 000	45 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 500	4 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 020	-16 538
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**160 356**	**15 518**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**208 836**	**48 480**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 058 516	1 087 154
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 660 587	1 708 299
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	589 373	379 887
Dettes fiscales et sociales	224 668	178 753
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	115 932	10 076
Produits constatés d'avance		1 408
TOTAL DETTES	**3 649 076**	**3 365 577**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**3 857 912**	**3 414 056**
(1) Dont à plus d'un an (a)	789 142	1 055 861
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 199 347	601 416
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 386	8 284
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
Secal
2, Rue Henri Bergson
BP 60043
67013 STRASBOURG CEDEX

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 789 328	498 695	2 288 023	713 408
Chiffre d'affaires net	**1 789 328**	**498 695**	**2 288 023**	**713 408**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			149 807	561 155
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			92 210	334 007
Autres produits			9 850	20 406
Total produits d'exploitation (I)			**2 539 890**	**1 628 976**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 109 683	774 550
Impôts, taxes et versements assimilés			29 680	24 427
Salaires et traitements			907 858	632 719
Charges sociales			262 045	273 544
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			35 366	42 047
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				720
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			15 261	6 167
Total charges d'exploitation (II)			**2 359 892**	**1 754 175**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**179 998**	**-125 199**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			6	
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2 114	1 339
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change			3 407	2 334
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**5 527**	**3 673**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			21 971	1 730
Différences négatives de change			2 582	121
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**24 553**	**1 851**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-19 026**	**1 822**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**160 972**	**-123 377**

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
Secai
2, Rue Henri Bergson
BP 60043
67013 STRASBOURG Cedex

Membre de HLB International
Voir rapport de l'expert comptable

Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		14 630
Sur opérations en capital	67 925	4 200
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		19 500
Total charges exceptionnelles (VIII)	**67 925**	**38 330**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-67 925**	**-38 330**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-67 309	-177 225
Total des produits (I+III+V+VII)	**2 545 417**	**1 632 648**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**2 385 061**	**1 617 130**
BENEFICE OU PERTE	**160 356**	**15 518**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	255	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
Secal
2 Rue Henri Bergson
BP 60043
COLMAR-RIXHEIM CEDEX

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS LK TOURS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 3 857 912 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 160 356 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :
 3 ans
* Fonds commercial :
 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier :
 2 à 7 ans

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
Secai
2, Rue Henri Bergson
BP 80043
67201 STRASBOURG CEDEX

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Hypothèses retenues pour le calcul des indemnités de fin de carrière :

La méthode retenue pour le calcul est la méthode des unités et crédits projetées :
- Taux d'actualisation : 3.95%
- Taux d'évolution salarial moyen : 2.50%
- Taux de charges sociales patronales : 42% pour les cadres et 30% pour les non cadres
- Application de la convention collective : Agence de voyages et de tourisme
- Turn Over : faible pour les cadres et non cadres
- Table de mortalité : INSEE 2018 - 2020
- Age de départ à la retraite : 62 ans

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
Secal
2, Rue Henri Bergson
BP 60043
67201 STRASBOURG CEDEX

Règles et méthodes comptables

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

COVID-19

La crise COVID-19 ayant impacté l'économie française et mondiale à compter de 2020, celle-ci a influencé l'activité de notre entité au cours de cet exercice comme cela est décrit au paragraphe relatif aux conséquences de l'événement COVID-19. La direction de l'entité a évalué sa capacité à poursuivre l'exploitation.

L'application du principe de continuité de l'exploitation a été validée par la direction, en retenant notamment les hypothèses suivantes :

- la solvabilité du poste client s'est maintenue pour l'exercice 2022 et l'exercice 2023,
- l'activité sera maintenue à un niveau suffisant permettant la poursuite de l'exploitation,
- depuis la fin des restrictions, l'activité de voyages est en progression constante.

GUERRE EN UKRAINE

L'émergence d'un conflit armé entre la Russie et l'Ukraine début 2022 a affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation extrêmement volatile et évolutive, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation, a eu des impacts sur notre activité mais dont le chiffrage n'est pas possible à établir de manière fiable.

...AUX COMPTES INSCRIT
Secal
... Henri Bergson
BP 60043
...STRASBOURG CEDEX

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	499 839	30 000		529 839
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	37 577			37 577
Immobilisations incorporelles	**537 416**	**30 000**		**567 416**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	226 599			226 599
- Matériel de transport	110 210	34 397		144 608
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	131 557	7 162	10 229	128 491
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**468 366**	**41 560**	**10 229**	**499 697**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		150 000		150 000
- Autres titres immobilisés	3 200			3 200
- Prêts et autres immobilisations financières	2 000			2 000
Immobilisations financières	**5 200**	**150 000**		**155 200**
ACTIF IMMOBILISE	**1 010 982**	**221 560**	**10 229**	**1 222 313**

COMPAGNIE REY (CENTRE NORD)
Conseil
2, Rue de la Toppan
BP 60043
67013 STRASBOURG CEDEX

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	30 000	41 560	150 000	221 560
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**30 000**	**41 560**	**150 000**	**221 560**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		10 229		10 229
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**10 229**		**10 229**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
SIEGE	3 049			3 049
FAHRNER	15 245			15 245
HORN	7 622			7 622
MUNSTER	23 500			23 500
BERNARD VOYAGES	337 520			337 520
HEILMANN	10 000			10 000
ALSACE TOURISME	30 000			30 000
Total	**426 936**			**426 936**

Suite au test de dépréciation, un amortissement est pratiqué depuis 2017.

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
Secai
2, Rue Henri Bergson
BP 80043
67201 Eckbolsheim CEDEX

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	24 372	5 633		30 005
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	30 319	1 408		31 727
Immobilisations incorporelles	**54 691**	**7 041**		**61 732**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	199 221	6 736		205 957
- Matériel de transport	91 116	14 366		105 482
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	121 727	7 223	10 229	118 721
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**412 065**	**28 325**	**10 229**	**430 161**
ACTIF IMMOBILISE	**466 756**	**35 366**	**10 229**	**491 893**

COMPAGNIE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES INSCRITE
Secal
2, Rue René Sargent
B.P. [illegible]
[illegible] STRASBOURG CEDEX

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 199 904 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 000		2 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	225 025	225 025	
Autres	938 560	938 560	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	34 318	34 318	
Total	**1 199 904**	**1 197 904**	**2 000**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	17 080
Autres créances	5 598
Disponibilités	
Total	**22 678**

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
Secai
2, Rue Henri Bergson
BP 60043
67013 STRASBOURG CEDEX

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 45 000,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 15,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 988 489 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 386	1 386		
- à plus de 1 an à l'origine	1 057 131	267 989	789 142	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	589 373	589 373		
Dettes fiscales et sociales	224 668	224 668		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	115 932	115 932		
Produits constatés d'avance				
Total	**1 988 489**	**1 199 347**	**789 142**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	22 139			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
Socal
2, Rue Henri Bergson
BP 30043
67201 STRASBOURG CEDEX

Notes sur le bilan

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 270
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 262
Dettes fiscales et sociales	161 790
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	**210 321**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	34 318
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	**34 318**

Impacts de l'événement Covid-19

La crise sanitaire COVID-19 ayant impacté l'économie française et mondiale à compter de 2020 a influencé l'activité de notre entité.
Nous avons notamment relevé les impacts suivants :
- report de voyages sans date ni destination future replannifiée et remboursement des acomptes des clients n'ayant pas replanifiés de voyages
- remboursement en capital du PGE souscrit en 11/2020 à compter de 12/2022



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 7 900 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Impact de l'événement Covid-19 sur les autres produits

La crise sanitaire COVID-19 ayant impacté l'économie française et mondiale à compter de 2020 a influencé l'activité de notre entité.
Nous avons notamment relevé les impacts suivants :
- perception d'une aide aux couts fixes d'un montant cumulé de 105 256 €
- bénéfice d'aide au paiement URSSAF de 21 462 €.

Transferts de charges d'exploitation et financières

Les transferts de charges comprennent principalement les refacturations intersociétés.

Charges et Produits exceptionnels

Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Restitution d'une fraction de l'aide couts fixes 2021	67 925	
TOTAL	**67 925**	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2011, la société SAS LK TOURS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS LK VOYAGES LUCIEN KUNEGEL.

Membre de HLB International
Voir rapport de l'expert comptable

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	
Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées Engagements assortis de suretés réelles	

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
Secal
2, Rue Henri Bergson
BP 60043
67201 STRASBOURG CEDEX

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	50 000
Avals et cautions	
Garantie APST, selon décret n° 2015-1111 du 02/09/2015	1 660 587
Autres engagements reçus	1 660 587
Total	**1 710 587**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 144 584 euros
Le montant placé à l'extérieur auprès de compagnies d'assurance pour faire face à cette obligation s'élève à 37 286 € au 31/12/2022.

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 5 000 euros

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
Secai
2, Rue Henri Bergson
BP 60043
67013 STRASBOURG CEDEX